

Éléments de langage

du programme Slime

SLIME

Une solution pour agir
contre la précarité
énergétique

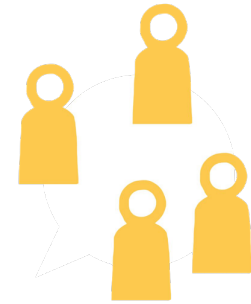


CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

L'objectif du programme Slime en une phrase



Le programme Slime est un **dispositif clé** pour agir concrètement **contre la précarité énergétique**. Mis en oeuvre par les **collectivités locales**, il vise à **faciliter le repérage et l'accompagnement** sur tout le territoire, des ménages confrontés à la précarité énergétique ainsi qu'à d'importantes difficultés financières.

Financé par les **CEE** (Certificats d'économie d'énergie), il est piloté par le **CLER-Réseau pour la transition énergétique depuis 2013**.

Les cibles du programme -

Coeur de cible du programme = les collectivités territoriales

- Conseils départementaux, désignés comme chef de file de la résorption de la précarité énergétique depuis la loi MAPTAM de 2014
- Métropoles, grandes villes, communautés urbaines, communautés d'agglomération...
- Parmi ces collectivités : élus, techniciens ...

Cibles finales = les ménages très modestes, en précarité énergétique

- Seuls les ménages dits **très modestes** au sens de l'ANAH peuvent être éligibles à la visite Slime, quel que soit leur statut d'occupant (locataire, propriétaire ...)

Cible primaire : les ambassadeurs du programme Slime

- **Assurer un travail de prospection** dans les territoires non couverts par un Slime pour faire connaître le programme aux collectivités ;
- **Organiser un évènement local** sur la précarité énergétique visant à favoriser la mise en réseau et faire connaître le programme Slime
- **Accompagner les collectivités dans la construction de leur dispositif Slime**

Définitions -

Précarité énergétique

« Est en situation de précarité énergétique au titre de la présente loi une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. »
Loi Besson du 31 mai 1990

Ménages très modestes

- Voir les [seuils ANAH](#)
- Bénéficiaires du RSA
- Bénéficiaires du chèque énergie

Messages clés -



Le programme Slime est une méthodologie développée spécifiquement pour les collectivités locales, afin de **favoriser et financer la coordination des acteurs de la lutte contre la précarité énergétique** d'un territoire. Souple, il peut s'intégrer aux dispositifs existants, par exemple les **plans climat-air-énergie territoriaux** (PCAET).

L'objectif : accompagner les collectivités locales dans la mise en oeuvre d'une **politique ambitieuse de lutte contre la précarité énergétique** centrée sur les ménages en grande difficulté.

-

Pour les collectivités, **rejoindre le programme Slime c'est bénéficier :**

- d'un **financement** à 50% minimum pour la mise en place de la coordination et des visites sur le territoire
- d'un **accompagnement** personnalisé
- d' **outils** clés en mains pour les aider à faire connaître le dispositif sur le territoire.

Présentation du porteur de projet -



Le CLER - Réseau des acteurs pour la transition énergétique

Association française qui regroupe plus de 300 structures (associations, entreprises, collectivités) engagées dans la mise en œuvre d'une transition énergétique ambitieuse partout en France. Elle promeut et défend un modèle de transition qui repose sur le triptyque défini par l'association Négawatt : sobriété, efficacité et énergies renouvelables.

Missions au sein du programme Slime :

- Coordination générale du programme
- Accompagnement des collectivités pilotes
- Animation d'un réseau d'ambassadeurs du Slime
- Développement d'outils
- Gestion administrative et financière du programme



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

La méthodologie Slime

Le programme Slime repose sur une méthodologie générale déclinée en **trois étapes**. Elle **peut être adaptée par chaque collectivité locale**, pour répondre aux spécificités de son territoire.

1. Le repérage des ménages

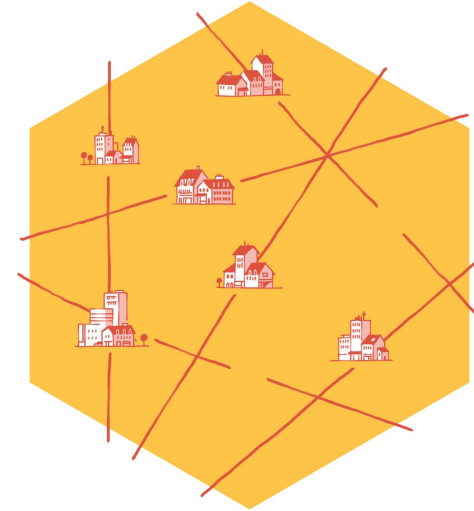
Les collectivités et/ou le partenaire opérationnel animent un réseau de donneurs d'alerte (professionnels de l'action sociale et médico-sociale, bénévoles d'associations, fournisseurs d'énergie, bailleurs sociaux, CAF, MSA...) qui repèrent les ménages très modestes en précarité énergétique.

2. La réalisation d'un diagnostic sociotechnique au domicile du ménage

La collectivité mandate un chargé de visite qui s'intéresse alors à l'état du bâti et des systèmes d'eau chaude et de chauffage, aux usages du logement et étudie les factures avec le ménage. Il prodigue des conseils au ménage, effectue des réglages et installe de petits équipements qui permettent des économies et/ou un gain de confort immédiats.

3. L'orientation du ménage vers des solutions durables et adaptées

Les chargés de visite orientent les ménages vers des acteurs porteurs de solutions et accompagnent les plus fragiles jusqu'à la mise en oeuvre de celles-ci. *Exemples d'orientation possibles : travaux de performance énergétique, médiation locataire-bailleur, fonds d'aide aux travaux et au remplacement d'équipement, accompagnement social et budgétaire, ajustement de l'abonnement..*



Contexte en 2023 -

La précarité énergétique :

- 12 millions de personnes en situation de **précarité énergétique** en France selon l'ONPE soit **1 français sur 5**.
- **18% de la population française vit en situation de précarité énergétique**
- 5,2 millions de passoires thermiques selon l'ONRE¹ en avril 2023
- Une inflation de 54%² des prix de l'énergie en 2022

Les enjeux :

Le programme Slime permet :

- **de renforcer l'efficacité des aides publiques** : en proposant un accompagnement humain, le programme Slime favorise le recours aux droits pour les ménages, confrontés au nombre et la complexité des mécanismes d'aide à la rénovation.
- **de répondre à un enjeu de santé publique** : plusieurs études médicales établissent aujourd'hui clairement des liens entre précarité énergétique, privation de chauffage et état de santé physique et mentale dégradé des ménages concernés. Chaque euro investi dans la rénovation énergétique engendre 30 centimes d'euros d'économie en dépenses de santé³.
- de répondre aux **enjeux environnementaux**, notamment via la rénovation énergétique des logements

¹ l'Observatoire national de la rénovation énergétique

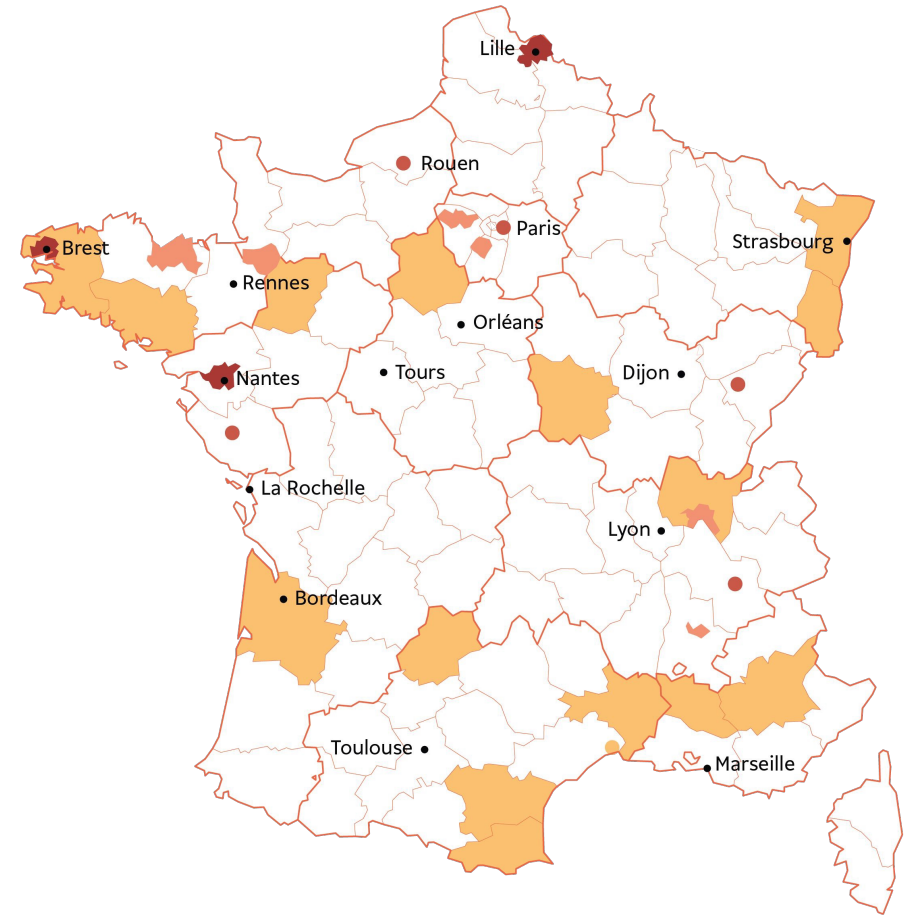
² Alexandre Bourgeois & Raphaël Lafrogne-Joussier, «La flambée des prix de l'énergie : un effet sur l'inflation réduit de moitié par le bouclier tarifaire» (2022),

³EDF-CemkaEval-Université de Warwick, 2018

Chiffres clés 2023 - Le programme Slime c'est

...

- Plus de **70 collectivités** engagées depuis 2013
- Plus de **80 000 ménages** accompagnés depuis 2013
- Environ **12 000 ménages** accompagnés chaque année
- **37 %** de la population française réside sur un territoire couvert par le programme Slime en 2022



Carte des Slime tirée du [rapport d'activités](#) 2022

Les hashtags # -



- o #Slime #PrécaritéEnergétique #ProgrammeSlime #AmbassadeursSlime

Plus largement : #assoCLER #CEE #JCPE